

AQTIS SECTION LOCALE 514 Aiest

DÉPÔT DE CANDIDATURE

PROGRAMME DES APPRENTIS À LA CAMÉRA - 2^E ASSISTANT CAMÉRA

Pour devenir 2^e assistant caméra, vous devez d'abord passer par le processus de sélection du Programme des apprentis à la caméra. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir votre candidature et avoir suivi préalablement la formation de base obligatoire [Initiation à la Vie Associative](#) (ex- AQTIS 101). La sélection des apprentis à la caméra a lieu une seule fois par année.

Quels documents devez-vous inclure dans votre dossier de candidature ?

- **Lettre de présentation en français** (document PDF)
- **CV en français**, comprenant le nombre de journées travaillées sur chaque production (document PDF)
- **Journée complète d'observation au sein d'une équipe Caméra de l'AQTIS 514 Aiest** (facultatif, mais constitue un atout) (attestation signée, en PDF) : Vous devez, au préalable, obtenir l'approbation du représentant de la production. Isabelle Pépin (isabellepepin@vif.com) ou Isabelle Lecompte (ilecompte@aqtis514iatse.com) peuvent vous aider à trouver un plateau de tournage.
- **Lettres de recommandation** (document PDF) (facultatif, mais les lettres de membres constituent un atout)

Vous devez acheminer votre candidature par courriel à formations@aqtis514iatse.com

Les documents papier ne seront pas acceptés.

La date limite pour déposer votre candidature pour la sélection de 2022 est le 31 octobre 2021.

La sélection/l'entrevue

Le comité de sélection étudiera les candidatures reçues afin de sélectionner les candidats à rencontrer. Les entrevues auront lieu en personne au bureau de l'AQTIS 514 Aiest au mois de janvier. Les critères de sélection vont de la formation scolaire reçue à l'expérience professionnelle acquise. Vous serez informé de la décision du comité que votre candidature soit retenue ou non.

Une fois sélectionné, vous devrez :

- Assister à une réunion d'information en janvier 2022;
- Avoir suivi la formation [Initiation à la Vie Associative](#) (ex-AQTIS 101), idéalement avant le dépôt de candidature ou y être au moins inscrit;
- Suivre la formation [CAMÉRA](#) en février 2022 (4 fins de semaine, payable en entier avant le début de la formation);
- Cumuler 120 jours de travail à titre d'apprenti caméra sur des productions AQPM et américaines.

L'AQTIS 514 Aiest sera responsable du placement de l'apprenti sur une production.

Pour plus d'information concernant le Programme des apprentis à la caméra, communiquez avec le **Programme de formation professionnelle** de l'AQTIS 514 Aiest

à formations@aqtis514iatse.com

ou au 514 844-2113/1 888-647-0681, poste 236